



Commissariat aux comptes

Arnaud BERNARD — Adrien MOLEND — Damien VALLEE

OPPELIA

**Siège social : 60-64, rue du Rendez-Vous
75012 PARIS**

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 12 2024

Mesdames, Messieurs les membres,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association OPPELIA relatifs à l'exercice clos le 31 12 2024 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association OPPELIA à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Le tableau de variation des fonds dédiés de l'annexe légale présente les mouvements de l'exercice. Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par l'associations, nous avons été conduits à examiner la pertinence de ces mouvements.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du trésorier et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association OPPELIA à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles

puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Le Commissaire aux comptes
SLG EXPERTISE représenté par
Arnaud BERNARD

Signé par Arnaud Bernard
Le 24/06/2025

ID: tx_dDwbJLVb95Lm



Annexe

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

A C T I F	Arrêté au 31/12/2024 Durée 12 mois			31/12/2023 12 mois
	BRUT	AMORT/PROV	NET	NET
Actif Immobilisé				
Immobilisations Incorporelles				
Frais d'établissement	6 072,00	-6 072,00		
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruits				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs	438 495,48	-411 224,52	27 270,96	21 489,72
Autres Immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations Corporelles				
Terrains	1 391 412,27		1 391 412,27	1 391 412,27
Constructions	23 208 851,97	-12 774 077,27	10 434 774,70	11 214 136,28
Installations techniques matériel et outillage	574 149,01	-499 028,29	75 120,72	89 729,60
Autres immobilisations corporelles	9 265 473,42	-6 881 632,91	2 383 840,51	2 512 421,83
Immobilisations corporelles en cours	70 194,60		70 194,60	36 596,40
Avances et acomptes	7 041,07		7 041,07	15 041,07
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations Financières				
Participations et Créances rattachées	3 082 739,96		3 082 739,96	3 082 739,96
Autres titres Immobilisés	170 025,38		170 025,38	166 199,13
Prêts	134 129,00		134 129,00	134 129,00
Autres	559 121,61		559 121,61	528 304,41
TOTAL I	38 907 705,77	-20 572 034,99	18 335 670,78	19 192 199,67
Comptes de Liaison				
Comptes de Liaison				
TOTAL II				
Actif Circulant				
Stocks et en cours				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Avances et acomptes versés sur commandes	16 517,88		16 517,88	56 964,03
Créances				
Créances redevables usagers et comptes rattachés	1 624 179,39	-178 145,76	1 446 033,63	1 363 871,94
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	5 691 867,80	-14 350,60	5 677 517,20	7 658 003,30
Valeurs mobilières de placement				
Valeurs mobilières de placement	797 828,15		797 828,15	1 821 365,50
Instruments de trésorerie				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités				
Disponibilités	22 881 708,18		22 881 708,18	18 507 786,94
Charges constatées d'avance				
Charges constatées d'avance	416 790,20		416 790,20	312 965,42
TOTAL III	31 428 891,60	-192 496,36	31 236 395,24	29 720 957,13
Frais d'émission des emprunts				
Frais d'émission des emprunts				
TOTAL IV				
Prime de remboursement des emprunts				
Primes de remboursement des emprunts				
TOTAL V				
Ecart de conversion Actif				
Ecarts de conversion Actif				

[illegible]

P A S S I F		Arrêté au 31/12/2024	31/12/2023
		Durée 12 mois	12 mois
Fonds propres Fonds propres sans droit de reprise Fonds propres statutaires Fonds propres complémentaires Fonds propres avec droit de reprise Fonds propres complémentaires Ecart de réévaluation Réserves Réserves pour projet de l'entité dont réserves des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée Report à nouveau Report à nouveau dont report à nouveaux des activité sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée Excédent ou déficit de l'exercice Excédent ou déficit de l'exercice dont Excédent ou déficit de l'exercice à nouveaux des activités sociales & médico-sociales Situation nette (sous-total) Situation nette (sous-total) Fonds propres consommtibles Subventions d'investissement Subventions d'investissement Provisions réglementées Provisions réglementées Fonds reportés et dédié: Fonds reportés liés aux legs et donatior Fonds reportés liés aux legs et donation Fonds dédiés Fonds dédiés Comptes de Liaison Comptes de Liaison Provisions Provisions pour risques Provisions pour charges Avances et acomptes sur commandes Dettes Emprunts Obligataires et assimilés (Titres associatifs) Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit Emprunts et dettes financières diverses Emprunts et dettes financières diverses Avances et acomptes sur commandes Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes des legs ou donations Dettes des legs ou donations Dettes fiscales et sociales Dettes fiscales et sociales Dettes sur immobilisations, comptes rattachés Dettes sur immobilisations, comptes rattachés Autres dettes (d'exploitation) Autres dettes (d'exploitation) Instruments de trésorerie Instruments de trésorerie Produits constatés d'avance Produits constatés d'avance Ecarts de conversion Passil Ecarts de conversion Passif			
		15 673,37	15 673,37
		2 481 647,02	2 481 647,02
		180 963,79	180 963,79
		12 700 799,79	11 981 954,69
		11 968 901,09	11 005 848,98
		4 674 567,87	3 293 954,56
		2 582 592,45	1 382 358,64
		520 485,90	1 902 485,06
		608 728,05	1 873 819,00
		20 574 137,74	19 856 678,49
		2 183 313,16	1 897 810,73
		1 982 453,11	1 917 750,48
	TOTAL I	24 739 904,01	23 672 239,70
		12 305 479,80	13 167 919,40
	TOTAL II	12 305 479,80	13 167 919,40
	TOTAL III		
		517 645,80	460 065,98
		1 048 535,00	1 030 886,04
	TOTAL IV	1 566 180,80	1 490 952,02
	2 310 960,10	2 758 427,86	
	23 634,34	24 341,16	
	1 634 127,63	1 406 323,08	
		94 813,80	
	4 798 902,72	4 672 015,97	
	26 041,96	66 505,72	
	409 467,89	267 805,03	
	1 757 366,77	1 291 813,06	
TOTAL V	10 960 501,41	10 582 045,68	
TOTAL VI			
TOTAL GENERAL		49 572 066,02	48 913 156,80

Compte de résultat

Association Oppelia - Exercice 2024

	Arrêté au : 31/12/2024		31/12/2023		Variation	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Produit d'exploitation						
Cotisations	830,00	0,00	1 907,00	0,00	-1 077,00	-56,48
Ventes de biens	30 880,15	0,05	22 209,53	0,04	8 670,62	39,04
-dont ventes de biens en nature						
-dont ventes biens relatives aux activités soc. & médico-so	30 880,15		22 210,00			
Ventes de services	1 254 729,06	2,13	1 745 050,85	3,13	-490 321,79	-28,10
-dont parrainages						
-dont ventes prestations liées aux activités soc & médico-s	1 254 729,06		1 745 050,85			
Ventes de biens et services	1 285 609,21	2,18	1 767 260,38	3,17	-481 651,17	-27,25
Concours publics et subvt° exploitation	58 958 098,83	100,00	55 737 174,10	100,00	3 220 924,73	5,78
-dont contributions financières autorités tarifications	52 824 108,78		49 569 003,00			
-dont Subventions d'exploitation	6 133 990,05		6 168 170,85			
Versements fondateurs ou consommation dotation consommptible						
. Dons manuels						
. Mécénats						
. Legs, donations et assurances-vie						
Ressources liées à la générosité du public						
Contributions financières	1 992 404,86	3,38	1 830 371,00	3,28	162 033,86	8,85
Produits de tiers financeurs	60 950 503,69	103,38	57 567 545,10	103,28	3 382 958,59	5,88
Reprises/prov. & amort, transf. de charge	1 190 594,26	2,02	981 908,87	1,76	208 685,39	21,25
Utilisations des fonds dédiés	3 698 422,69	6,27	4 202 515,04	7,54	-504 092,35	-12,00
Autres produits	222 613,98	0,38	204 120,94	0,37	18 493,04	9,06
-dont complément de rémunération TH						
-dont quote-part de résultat sur opérations en commun						
PRODUIT D'EXPLOITATION TOTAL I	67 348 573,83	114,23	64 725 257,33	116,13	2 623 316,50	4,05
Charges d'exploitation						
Achats de marchandises	32 957,25	0,06	37 772,53	0,07	-4 815,28	-12,75
Variation de stocks						
Autres achats et charges externes	15 120 169,84	25,65	13 471 097,67	24,17	1 649 072,17	12,24
Impôts, taxes et versements assimilés	3 854 835,60	6,54	3 619 361,57	6,49	235 474,03	6,51
Salaires et traitements	27 465 461,05	46,58	26 420 324,08	47,40	1 045 136,97	3,96
Charges sociales	13 080 860,28	22,19	12 137 052,65	21,78	943 807,63	7,78
Dotations aux amortissements	2 074 001,60	3,52	1 796 503,72	3,22	277 497,88	15,45
Autres charges	2 213 101,58	3,75	1 970 422,05	3,54	242 679,53	12,32
Dotations aux provisions	471 186,88	0,80	327 524,00	0,59	143 662,88	43,86
Report en fonds dédiés	2 715 034,41	4,61	3 078 524,01	5,52	-363 489,60	-11,81
Aides financières	54 685,94	0,09	51 899,04	0,09	2 786,90	5,37
CHARGES D'EXPLOITATION TOTAL II	67 082 294,43	113,78	62 910 481,32	112,87	4 171 813,11	6,63
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	266 279,40	0,45	1 814 776,01	3,26	-1 548 496,61	-85,33
Produits financiers						
Produits financiers de participations	2 230,74	0,00	3 620,95	0,01	-1 390,21	-38,39
Autres valeurs mob., créances d'actif im.						
Autres intérêts et produits assimilés	293 334,47	0,50	64 250,09	0,12	229 084,38	356,55
Reprises/provisions et transfert de char						
Différences positives de change						
Produits net/cession des V.M.P	20,89	0,00			20,89	
PRODUITS FINANCIERS TOTAL III	295 586,10	0,50	67 871,04	0,12	227 715,06	335,51
Charges financières						
Dotations amort., dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées	63 763,46	0,11	74 357,54	0,13	-10 594,08	-14,25
Différences négatives de change						
Charges nettes/cessions des V.M.P.						
CHARGES FINANCIÈRES TOTAL IV	63 763,46	0,11	74 357,54	0,13	-10 594,08	-14,25
RESULTATS FINANCIERS	231 822,64	0,39	-6 486,50	-0,01	238 309,14	-3 673,92
RESULTATS COURANTS AVANT IMPÔTS	498 102,04	0,84	1 808 289,51	3,24	-1 310 187,47	-72,45
Produits exceptionnels						
Sur opération de gestion	4 536,08	0,01	13 059,30	0,02	-8 523,22	-65,27
Sur opération en capital	175 862,57	0,30	176 918,90	0,32	-1 056,33	-0,60
Reprises/provisions et transfert de char	35 888,41	0,06			35 888,41	
PRODUITS EXCEPTIONNELS TOTAL V	216 287,06	0,37	189 978,20	0,34	26 308,86	13,85
Charges exceptionnelles						
Sur opération de gestion	47 056,12	0,08	69 283,63	0,12	-22 227,51	-32,08
Sur opération en capital	82 144,45	0,14	14 380,68	0,03	67 763,77	471,21
Dotation aux amortissements et aux prov.	64 702,63	0,11	12 118,34	0,02	52 584,29	433,92
CHARGES EXCEPTIONNELLES TOTAL VI	193 903,20	0,33	95 782,65	0,17	98 120,55	102,44
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	22 383,86	0,04	94 195,55	0,17	-71 811,69	-76,24

Compte de résultat

Association Oppelia - Exercice 2024

Arrêté au :		31/12/2024		31/12/2023		Variation	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	
Participation des salariés							
PARTICIPATION DES SALARIÉS TOTAL VII							
Impôts sur les bénéfices							
TOTAL VIII							
PRODUITS	67 860 446,99	115,10	64 983 106,57	116,59	2 877 340,42	4,43	
CHARGES	67 339 961,09	114,22	63 080 621,51	113,18	4 259 339,58	6,75	
TOTAL XI							
EXCÉDENT OU DÉFICIT	520 485,90	0,88	1 902 485,06	3,41	-1 381 999,16	-72,64	
dont excédent ou déficit activités sous gestion contrôlée	608 728,00		1 873 819,00				

Compte de résultat

Association Oppelia - Exercice 2024

Arrêté au :		31/12/2024		31/12/2023		Variation	
		Montant	%	Montant	%	Montant	%
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE							
Contributions Produits							
Dons en nature							
Prestation en nature							
Bénévolat							
CONTRIBUTIONS PRODUITS							
Contributions Charges							
Secours en nature							
Mises à disposition gratuite de biens et services							
Prestations en nature							
Personnel bénévole							
CONTRIBUTIONS CHARGES							

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 49 572 066.02 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 67 348 573.83 Euros et dégageant un excédent de 520 485.90 Euros.

Ce résultat excédentaire pour un montant de 520 486 € se décompose d'une part

- par un résultat excédentaire de 608 728 € pour la gestion contrôlée et d'autre part,
- par un résultat déficitaire de 88 242 € pour la gestion associative

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

REPRISE DU CAARUD GEREE PAR L'ASSOCIATION AIDES

Au 1er janvier, l'association Oppelia a repris la gestion du CAARUD de La Roche-sur-Yon, auparavant assuré par l'association AIDES. Cette opération a pris la forme d'un apport partiel d'actifs de l'ensemble des activités et l'ensemble des éléments d'actif et de passif du CAARUD de La Roche-sur-Yon géré par Aides, au profit d'Oppelia.

PROJET METIVES 2025

Le projet Métives 2025 visant à la réunion des deux sites du SMR Les Métives sur Oppelia Vendée a été validé par la commission et a obtenu une subvention à hauteur de 2,1 millions d'€.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Depuis la clôture de l'exercice, plusieurs événements sont survenus qu'il convient de porter à votre connaissance :

AUTORISATION POUR L'OUVERTURE D'UN CAARUD EN GUADELOUPE

Suite à la réponse à un appel à projets, par décision du directeur général de l'agence de santé de Guadeloupe, Saint Martin et Saint Barthélemy, n° 971-2025-04-29-00002, l'ARS autorise la création d'un centre d'accueil à la réduction des risques chez les usagers de drogues géré par l'association Oppelia..

PROJET DE FUSION AVEC L'ASSOCIATION A.V.A.S.TO.FA.

Avec un effet rétroactif au 1er janvier 2025, validé par le Conseil d'administration.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2018-06 relatif à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice et du règlement ANC 2019-04 relatif aux activités sociales et médico-sociales gérés par des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Objet Social d'Oppelia

Le projet associatif d'Oppelia : coopérer, promouvoir et innover

L'objectif général du projet associatif d'Oppelia est d'apporter une aide aux personnes qui rencontrent des difficultés sur le plan psychologique, social, médico-social ou sanitaire, en particulier liées à l'usage de substances psychotropes, ainsi qu'à leur entourage. Pour réaliser cet objectif général, l'association entend :

- **Faciliter l'accès de tous à l'éducation préventive et à des soins adaptés** face aux risques sanitaires et dommages sociaux, particulièrement dans le domaine de l'usage des drogues et des addictions.

- **Considérer l'usager comme le premier acteur et l'auteur de son parcours de vie comme de soin**, lui reconnaître un savoir spécifique lié à sa propre expérience et créer les conditions d'une collaboration individuelle et collective entre usagers-professionnels au sein des établissements et de l'association.

- **Favoriser l'autonomisation et la citoyenneté de l'usager** en contribuant à renforcer son pouvoir d'agir personnel et collectif, à développer ses ressources et ses capacités à effectuer ses choix. Les

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

principes fondant ces actions rappellent que chaque usager est un sujet, irréductible à ses difficultés, et qui dispose de ses droits y compris au sein des services dans lesquels il est accueilli.

- **Favoriser le pouvoir d'agir des communautés, groupes et collectivités en s'appuyant sur des lieux sociaux d'entraide et d'accompagnement**, face à des problématiques qui sont sociales et politiques, qui requièrent des informations scientifiques validées mais aussi la prise en compte de l'expérience des différentes composantes de la collectivité, pour qu'elles portent ensemble les objectifs en cohérence avec la politique publique.

- **Affirmer son attachement aux partenariats inter-associatifs, à la démarche communautaire en santé, à l'inscription de ses actions dans les politiques publiques**, à l'évaluation, à la qualité et à l'efficacité des actions ainsi qu'à la rigueur dans l'utilisation des fonds qui lui sont alloués.

Face à la diversité et à l'évolutivité des problématiques addictives qui concernent à la fois les domaines de l'éducation, de la santé, du social et du vivre ensemble, **Oppelia s'emploie à l'émergence d'une culture commune par le développement des échanges transversaux et des synergies entre parties prenantes**, équipes, usagers, bénévoles et populations. L'association et son réseau d'établissements s'enrichit des spécificités de ses différentes structures et des terrains où elles opèrent, la pluralité de ses pratiques et de ses modalités d'action, et la volonté de les partager. Elle vise à constituer **un véritable réseau inter-régional de "centres ressources" médico-sociaux en addictologie ayant mission de service public, en lien avec les usagers et la communauté sociale**, capable de développer des services de qualité, d'innover, de penser et d'agir, de former, et de mener des recherches.

Moyens mis en oeuvre

Oppelia emploie au 31 décembre 2024, 833 salariés répartis sur l'ensemble de ses établissements. Au sein de l'effectif on constate une répartition de 66% de personnel non cadre, 34% de personnel cadre.

Oppelia est présent sur 9 régions, 19 départements. Oppelia détient 47 autorisations de gestion pour 24 CSAPA (Centre de Soins et d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie dont 3 Centres Thérapeutiques Résidentiel), 13 CAARUD (Centre d'Accueil et d'Accompagnement à la Réduction des Risques pour les Usagers de Drogues), 5 ACT (Appartements de Coordination Thérapeutiques), 2 CHRS (Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale), 1 CHS (Centre d'Hébergement Social), 1 CSSRA (Centre de Soins de Suite et de Réadaptation en Addictologie), 2 EMSP (Equipe Mobile Santé Précarité) et des services de prévention, d'hébergement d'urgence, des services sociaux sont adossés à ces activités.

Les ressources d'Oppelia proviennent du financement des autorités de tarification pour les agréments de gestion qu'elle détient.

En 2024, ce financement s'élève à 52 824 109 euros, dont 1 684 811 euros sous forme de crédits non reconductibles. Concernant les autres activités, Oppelia a perçu 6 133 990 euros de subventions. A ceci s'ajoute 3 698 423 euros de reprise de fonds dédiés. Les ressources associatives atteignent 62 656 522 euros en 2024.

Les concours publics représentent les dotations globales de fonctionnement de l'ensemble des établissements médico-sociaux et sanitaires de l'association, gérés dans le cadre d'agrément de gestion.

Les subventions obtenues en sus de la gestion des établissements agréés représentent 10% des ressources de l'association. Les projets menés par l'association entre dans une dynamique pluriannuelle dans le cadre de Contrats Pluriannuels (4 à 5 ans) d'Objectifs et Moyens, de convention de subvention sur 3 ans.

Fonds dédiés

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

La partie des ressources affectées par des tiers financeurs à des projets définis (actions de prévention...), qui n'a pu encore être utilisée a été comptabilisée en fonds dédiés.

Fonds propres

Les fonds propres sont scindés en deux parties :

- les fonds propres sans droit de reprise des financeurs,
- les autres fonds propres sur lesquels les financeurs disposent d'un droit de reprise.

Ces fonds propres ne font l'objet d'une affectation définitive qu'à l'issue du droit de reprise du financeur.

Provisions pour risques et charges

Les litiges prud'homaux sont examinés au cas par cas et une provision est comptabilisée à hauteur du risque estimé. Ces montants sont déterminés en fonction des doléances des salariés et des risques encourus par Oppélia.

Subventions d'investissement

Afin de faciliter le financement de nos investissements et donc leurs réalisations, nous sollicitons auprès de diverses institutions des subventions d'investissement. Les subventions d'investissement bien souvent, financent une partie seulement des investissements. Elles sont donc reprises dans le compte de résultat en appliquant à la dotation aux amortissements des biens financés le pourcentage que représente la subvention par rapport au montant de l'investissement. Ainsi, elles sont reprises au même rythme que les amortissements des biens.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Autres immobilisations incorporelles

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

	Valeurs	Taux d'amortissement
Licences logiciels	438 495	33.33
Autres Immobilisations incorporelles		

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	3 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	2 à 5 ans
Matériel de transport	Linéaire	5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	2 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	2 à 5 ans

Titres immobilisés

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Evaluation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

Dépréciation des valeurs mobilières

Les valeurs mobilières de placement ont été dépréciées par voie de provision pour tenir compte :

- Pour les titres cotés, du cours moyen du dernier mois de l'exercice.
- Pour les titres non cotés, de leur valeur probable de négociation à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances usagers et comptes rattachés	6 095
Autres créances	3 990 725
Disponibilités	115 464
Total	4 112 284

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 008
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	525 278
Dettes fiscales et sociales	1 676 358
Autres dettes	50 281
Total	2 252 925

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	416 790
Total	416 790
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	1 757 367
Total	1 757 367

IMMOBILISATIONS

Exercice 2024 du 01/01/2024 au 31/12/2024

Rubriques	Début d'exercice	Augmentations	
		Fusion	Acquisitions
Autres postes d'immobilisation incorporelles	404 748		39 748
Frais d'établissement	6 072		
Immobilisations incorporelles	410 820	0	39 748
Terrains	1 391 412	0	
Constructions sur sol propre	11 754 827		64 305
Agencements sur sol d'autrui	6 188 934		105 405
Install générales, agenc. Et aménag. Des constructions	4 965 914		290 244
Installations techniques, matériel et outillage industriels	599 306		22 556
Install générales, agenc. Et aménag. Divers	3 530 601		203 111
Matériel de transport	1 690 283		370 511
Matériel de bureau et informatique, mobilier	3 174 645		249 257
Matériel médicale	250 023		31 883
Immobilisations corporelles en cours	36 596		178 674
Avances et acomptes	15 042		42 081
Immobilisations corporelles	33 597 584	0	1 558 027
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations	3 082 740		
Autres titres immobilisés	166 199		3 826
Prêts et autres immobilisations financières	662 433		47 319
Immobilisations financières	3 911 372	0	51 145
Total général	37 919 776	0	1 648 920

Rubriques	Virement poste à poste	Diminutions Cession Mise au rebut	Fin d'exercice	Valeur d'origine
Autres postes d'immobilisations incorporelles		6 000		438 496
Frais d'établissement				6 072
Immobilisations incorporelles	0	6 000		444 568
Terrains				1 391 412
Constructions sur sol propre				11 819 132
Agencements sur sol d'autrui		136 982		6 157 357
Install générales, agenc. Et aménag. Des constructions		23 795		5 232 363
Installations techniques, matériel et outillage industriels		47 713		574 149
Install générales, agenc. Et aménag. Divers				3 733 713
Matériel de transport		130 174		1 930 620
Matériel de bureau et informatique, mobilier		103 393		3 320 509
Matériel médicale		1 274		280 632
Immobilisations corporelles en cours		145 075		70 194
Avances et acomptes		50 081		7 042
Immobilisations corporelles	0	638 488		34 517 123
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				3 082 740
Autres titres immobilisés				170 025
Prêts et autres immobilisations financières		16 502		693 250
Immobilisations financières	0,00	16 502		3 946 016
Total général	0	660 990		38 907 707

AMORTISSEMENTS

Exercice 2024 du 01/01/2024 au 31/12/2024

Rubriques	Début d'exercice	Virements	Dotations	Diminution	Fusion / Reclassement	Fin d'exercice
Frais d'établissement de recherche et de développement	6 072		0			6 072
Autres postes d'immobilisations incorporelles	383 258		33 967	6 000		411 225
Immobilisations incorporelles	389 330	0	33 967	6 000		417 297
Constructions sur sol propre	7 267 140		606 533 -	186 321 -	1 490 334	6 569 660
Constructions sur sol d'autrui	4 260 351		284 269	70 968	168 047	4 641 699
Install générales, agenc. Et aménag. Des constructions	168 047		277 661	205 276	1 322 287	1 562 719
Installations techniques, matériel et outillage industriels	509 577		30 655	41 203		499 028
Install générales, agenc. Et aménag. Divers	2 307 278		313 802 -	24 654		2 645 734
Matériel de transport	1 107 614		202 090	27 938		1 281 766
Matériel de bureau et informatique, mobilier	2 565 976		267 028	89 646		2 743 358
Matériel médical	152 264		57 997 -	514		210 774
Immobilisations corporelles	18 338 246	0	2 040 035	223 542	0	20 154 738
Total général	18 727 576	0	2 074 002	229 542	0	20 572 036

Ventilations des dotations	Linéaires	Exceptionnels	Dotat dérog.	Repr dérog.
Frais d'établissement de recherche et de développement	-			
Autres postes d'immobilisations incorporelles	33 967			
Immobilisations incorporelles	33 967			
Constructions sur sol propre	606 533			
Constructions sur sol d'autrui	284 269			
Install générales, agenc. Et aménag. Des constructions	277 661			
Installations techniques, matériel et outillage industriels	30 655			
Install générales, agenc. Et aménag. Divers	313 802			
Matériel de transport	202 090			
Matériel de bureau et informatique, mobilier	267 028			
Matériel médical	57 997			
Immobilisations corporelles	2 040 035			
Total général	2 074 002			

Dotations d'exploitation	2 074 002	
Dotations financières		
Dotations exceptionnelles		

CREANCES ET DETTES

Exercice 2024 du 01/01/2024 au 31/12/2024

Etat des créances	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts	134 129	134 129	
Autres immobilisations financières	559 121	559 121	
Clients douteux ou litigieux	174 015	174 015	
Autres créances clients	1 450 165	1 450 165	
Personnel et comptes rattachés	37 554	37 554	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	373 548	373 548	
Etat, impôts sur les bénéfices			
Etat, TVA			
Etat, autres impôts	4 048	4 048	
Etat, créances diverses	1 092	1 092	
Groupes et associés	1 542 619	1 542 619	
Débiteurs divers	3 767 089	3 767 089	
Charges constatées d'avance	416 790	416 790	
Total général	8 460 170	8 460 170	
Montant des prêts accordés en cours d'exercice			
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

Etat des dettes	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an, -5	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	982	982		
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à un an maximum à l'origine	27	27		
Emprunts et dettes à plus d'un an à l'origine	2 310 933	384 157	721 759	1 228 650
Emprunts et dettes financières divers	22 652	22 652		
Fournisseurs et comptes rattachés	1 651 692	1 651 692		
Personnel et comptes rattachés	1 374 356	1 374 356		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 402 073	2 402 073		
Etat, impôt sur les bénéfices				
Etat, TVA				
Etat, obligations cautionnées				
Etat, autres impôts, taxes et assimilés	1 022 474	1 022 474		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	26 042	26 042		
Groupes et associés				
Autres Dettes	409 468	409 468		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	1 757 367	1 757 367		
Total général	10 978 066	9 051 290	721 759	1 228 650
Emprunts et dettes souscrit en cours d'exercice	-			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	447 157			
Emprunts dettes contractés auprès d'associés				

VARIATION DES FONDS DEDIES ISSUS DE	A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE (CRC 99-01)	Dotation	Reprise	Fusion/Reclassement	UTILISATIONS			A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	
					Montant global	Dont remboursem ents	TRANSFERT	Montant global 31/12/2024	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des
Subventions d'exploitation	2 689 228	623 142	1 430 447	244 171	2 126 094	0		2 036 923	149 440
Subventions d'exploitation									
#1940									
CAARUD	194 244		-	198 244	- 4 000		4 000	- 0	
CHRS	-		-	7 251	- 7 251		7 251	-	
CSAPA	198 187	15 000	10 000	213 899	- 10 712		10 712	-	
EMSP	86 939				86 939	-	86 939	-	
PREVENTION	1 690 231	35 403	244 171	1 532 999	- 51 536		51 536	-	
SOCIAL	484 735		-	457 772	26 963	-	26 963	0	
SSRA	-				-				
Subvention d'exploitation									
immobilisation #1941									
CAARUD			1 921	18 490	16 569			16 569	
CSAPA	-		3 658	28 037	24 380			24 380	
SOCIAL	-		5 984	22 636	16 652			16 652	
SSRA	-				-			-	
Subvention d'exploitation									
immobilisation #1942									
CAARUD	-	20 000	120 804	179 754	78 951			78 951	
CHRS	-			7 251	7 251			7 251	7 425
CSAPA	-	12 251	62 790	185 861	135 323		12 256	147 579	4 114
EMSP	-				-			-	
PREVENTION	-	447 200	831 536	1 777 170	1 392 834	-	48 767	1 344 066	107 902
SOCIAL	34 892	93 288	149 584	435 136	413 732	-	12 256	401 476	30 000
Contributions financières									
d'autres organismes	10 478 691	2 137 739	2 522 145	654 518	10 748 803	0		10 268 556	1 016 042
Investissements financés par									
l'autorité de tarification #1921									
ACT	189 707	35 000	19 818	12 928	217 817			217 817	
CAARUD	610 589	10 000	182 533	28 912	466 968		2 321	469 289	
CHRS	-		1 333		1 333		157 502	156 169	60 000
CSAPA	1 473 440	438 295	224 472	693 458	2 380 721	-	637 220	1 743 501	32 623
EMSP	35 490	10 000	2 478	32 500	75 512			75 512	
LAM	526 278		170 690		355 588			355 588	
PREVENTION	26 110		3 028		23 082			23 082	
SMRA	110 567		80 000		30 567		-	30 567	
SOCIAL	205 442		9 104		196 338	-	157 502	38 836	
Exploitation financé par									
l'autorité de tarification #1922									
ACT	313 473	46 082	87 043	12 928	259 583			259 583	17 280
CAARUD	1 680 375	658 571	635 097	13 849	1 690 000		257 432	1 947 432	29 416
CHRS	-	3 500	7 073		3 573		23 567	19 994	13 909
CSAPA	4 556 500	760 881	920 506	54 004	4 342 871	-	167 286	4 175 585	575 782
EMSP	155 739	2 400	13 287	32 500	112 352		10 805	123 157	
LAM	-				-			-	
Prévention	48 596		53 700		5 104		53 701	48 596	11 096
SMRA	503 502	167 071	92 664		577 909			577 909	275 935
SOCIAL	42 883	5 939	19 316		29 506	-	23 567	5 939	
Ressources liées à la									
générosité du public	0	0	0		0	0		0	0
Néant									
TOTAL	13 167 919	2 760 881	3 952 592	898 689	12 874 896	0		12 305 478	1 165 482

CAARUD : Centre d'Accueil et d'Accompagnement à la Réduction des risques pour Usagers de Drogues
CHRS : Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale
CSAPA : Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie
ACT : Appartements de Coordination Thérapeutique

VARIATION DES FONDS PROPRES	A L'OUVERTURE	AFFECTATION DU RESULTAT	AUGMENTATION	DIMINUTION OU CONSOMMATION	A LA CLOTURE
Fonds propres sans droit de reprise	2 497 320				2 497 320
Fonds propres avec droit de reprise	180 964		125	125	180 964
Écarts de réévaluation					-
Réserves	11 981 955	-	1 232 154	513 301	12 700 808
Dont réserves des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée	11 005 849		1 232 145	269 093	11 968 901
Report à nouveau	3 293 955	1 902 485	931 855	1 453 725	4 674 570
sous gestion contrôlée	1 382 359	1 902 485	646 106	1 348 357	2 582 593
Excédent ou déficit de l'exercice	1 902 485 -	1 902 485	520 486		520 486
Dont résultat des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée	1 873 819 -	1 873 819	608 728		608 728
SITUATION NETTE	19 856 679	-	2 684 620	1 967 151	20 574 148
Fonds propres consommables	-	-	-	-	-
Subventions d'investissement	1 897 811		436 200	150 697	2 183 314
Provisions réglementées	1 917 750		64 703		1 982 453
TOTAL	23 672 240	-	3 185 523	2 117 848	24 739 915

Tableau de détermination du résultat effectif global de l'entité

TABLEAU DE DETERMINATION DU RESULTAT EFFECTIF GLOBAL DE L'ENTITE	2024	2023
RESULTAT COMPTABLE :	520 486	1 902 485
Reprise du résultat antérieur	-	-
EXCEDENT OU DEFICIT EFFECTIF GLOBAL	520 486	1 902 485
dont résultat effectif sous gestion propre	88 242	42 794
dont résultat effectif sous gestion contrôlée	608 728	1 873 819

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Rémunération des dirigeants

Rémunérations allouées aux membres des organes de direction ou de gérance	Montant
Total	3 11 733

Les rémunérations et avantages en nature versés aux trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles ou salariés, visés à l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif s'élèvent à 311 773 euros.

Effectif moyen

	Personnel salarié
Cadres	283
Employés	550
Total	833

Valorisation des contributions volontaires

L'importance et la nature des contributions volontaires ont été revues en application du règlement 2018-06. Compte tenu de leur caractère significatif, elles ont été valorisées et comptabilisées.

Une estimation des heures de bénévolat a été réalisée pour cet exercice.

Les régions avec le plus de bénévoles sont l'Ile de France, Rhône-Alpes et la Loire Atlantique.

Les heures de bénévolat concernent :

- les bénévoles des maraudes / accueils,
- les bénévoles du festif,
- les bénévoles pour des ateliers ou actions ponctuelles.

Leur montant est évalué à 330 000 euros sur la base du temps estimé par les bénévoles, valorisé au taux horaire d'un éducateur ayant 2 ans d'ancienneté, soit 22 euros charges incluses.

Les contributions volontaires en nature comprennent les éléments suivants:

- Bénévolat : 330 000 euros
- Mise à disposition du personnel à titre gratuit pour un montant de: 0 euros
- Mise à disposition de locaux à titre gratuit pour un montant de : 0 euros

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 57 858 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 42 558
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : 15 300 euros

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

a) Bail emphytéotique

L'association OPPELIA s'est engagée avec le département de l'Essonne, le 22/12/2009, devant Maître Véronique PERIN-ALBARES, notaire à EVRY de la Société Civile Lemoine, pour un bail emphytéotique d'une durée de 60 années entières à compter du 1 janvier 2010 concernant les locaux situés à Bures-sur-Yvette (91440), 72 Route de Chartres hébergeant actuellement les activités du CHRS « Les Buissonnets».

b) Contrats de location

L'association OPPELIA s'est engagée pour des contrats de location ou des contrats de bail de locaux ou d'appartements afin de réaliser ses missions.

Les contrats d'appartements pour nos appartements relais ou de coordination thérapeutiques sont pour la plupart des contrats de location « standard » comme pour les particuliers.

Les autres contrats concernent les locaux pour la réception de nos usagés et/ou les locaux administratif.

Engagement en matière de pensions et retraites

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.

La société inscrit au bilan sous forme de provision pour indemnité de départ à la retraite le montant des engagements du passif sociale de ses salariés.

Cette provision est évaluée au cas par cas pour chaque salarié en tenant compte des hypothèses suivantes:

- Age de départ : Départ volontaire du salarié à l'âge de 65 ans

- Taux de turn-over :

- Entre 20 et 29 ans : 18 %

- Entre 30 et 39 ans : 13 %

- Entre 40 et 49 ans : 10 %

- Entre 50 et 59 ans : 11 %

- Plus de 60 ans : 14 %

- Taux de charges sociales : 56.07 % Employés

- Taux de charges sociales : 61.40 % Cadres

- Taux d'actualisation : 3.45 %

- Taux d'évolution des salaires 1%

- Table de mortalité : Table INSEE 2014-2016

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Le montant de l'indemnité pour départ à la retraite s'élève à 1 038 545 euros au 31/12/2024.

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- Produits des cessions d'éléments de gest	4 286	
- Produits des cessions d'éléments actifs	323 179	
- Quote part subvention d'investissement	134 497	
- Produits exceptionnels divers	9 047	
Total	471 009	
Charges exceptionnelles		
- Pénalités,amendes et contraventions	7 230	
- Autres charges exceptionnelles	39 825	
- Valeurs comptables des éléments cédés	82 144	
- Dotations aux provisions réglementées	12 118	
Total	141 317	

Transferts de charges

Nature	Montant
Transfert de charges d'exploitation	575 737
Fonds mis à disposition Fonds Formation	300 306
Total	876 043

PROVISIONS

Exercice 2024 du 01/01/2024 au 31/12/2024

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Amortissements dérogatoires	118 164	6 936	0	125 100
Autres provisions réglementées	1 799 587	57 767	0	1 857 354
Provisions réglementées	1 917 751	64 703	0	1 982 454
Provisions pour litiges/risques	441 033	67 283	31 033	477 283
Provisions pour pensions et obligations similaires	976 611	334 189	272 256	1 038 544
Provisions pour risques et charges	54 275		44 284	9 991
Provisions Risque Prud'homaux	19 033	38 863	17 533	40 363
Provisions risques et charges	1 490 952	440 335	365 106	1 566 181
Provisions pour dépréciation	-	-	-	-
Total général	3 408 702	505 038	365 106	3 548 634

Dotations et reprises d'exploitation

471 187

341 551

Dotations et reprises financières

-

-

Dotations et reprises exceptionnelles

64 703

35 888

Dépréciation des titres mis en équivalence

Engagement hors bilan
Exercice 2024 du 01/01/2024 au 31/12/2024

HORS-BILAN

GARANTIE DE PAIEMENT DE LOYER	75 152 EUR
-------------------------------	------------

GARANTIES DE LA SOCIETE

NANTISSEMENT DE COMPTE BANCAIRE REMUNERE	75 152 EUR
--	------------

Prêt, crédits et avances consentis (et garanties associées) et non remboursés au 31/12/2024 :

N° Prestation 217191001308
Prêt Long Terme de 100 000,00 EUR à l'origine, au taux fixe de 1,000000 %
Du 31/03/2017 à échéance du 11/07/2032 remboursable en 174 Mensualités.
Capital restant dû au 31/12/2024 : 54 104,43 EUR
Garanties : PROMESSE D'HYPOTHEQUE TERRESTRE